



Kinshasa, le 11 OCT 2024

MINISTRE DES HYDROCARBURES

Le Ministre

COMMUNIQUE

N° M-HYD/ASM/0001/CAB/MIN/2024 du 11 OCT 2024

Concerne : Avis annulation processus appel d'offres des 27 blocs pétroliers

- AMI n°001/AMI/BC/COM-ADHOC/DBN/MIN-HYDRO/2022/bassin côtier
- AMI n° 002/AMI/CC/COM-ADHOC/DBN/MIN-HYDRO/2022/cavette centrale
- AMI n° 003/AMI/GT/COM-ADHOC/DBN/MIN-HYDRO/2022/graben Tanganyika
- AMI n°004/AMI/GA/COM-ADHOC/DBN/MIN-HYDRO/2022/graben albertine

Le Ministre des Hydrocarbures rappelle au grand public que, en date du 28 juillet 2022, un processus d'appel d'offres relatif aux blocs pétroliers avait été lancé.

Par la suite, la Commission ad hoc appel d'offres instituée par l'arrêté ministériel n° M-HYD/009/DBN/CAB/MIN.HYD/2023 du 17 juillet 2023 portant nomination des membres de la commission ad hoc chargée de l'organisation d'appel d'offres sur l'attribution des droits d'hydrocarbures en République Démocratique du Congo a procédé à l'évaluation des soumissions des différents candidats.

Les rapports de validation respectifs de la commission révèlent une absence de candidatures, des offres non recevables, des cas de dépôts tardifs, des offres inappropriées ou irrégulières, un défaut de concurrence...qui ont empêché la poursuite de la procédure vers l'attribution des droits d'hydrocarbures.

Fort de ce qui précède, je suis dans l'obligation de déclarer l'annulation du processus en cours et ce, à partir de la publication sur le site web du Ministère et, en même temps, je décide de mettre en place le mécanisme pour relancer incessamment la même procédure.

Il est demandé aux candidats ayant soumissionné de prendre contact avec la commission ad hoc pour les modalités pratiques.

Aimé SAKOMBI MOLENDO

